

**DEMANDE D'UN CONTRÔLE DE BON RACCORDEMENT
D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DANS LE CADRE D'UNE VENTE**

1. Identité du propriétaire

Monsieur Madame Succession Indivision Société SCI

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Commune déléguée : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Mail : _____@_____

2. Adresse du bien à contrôler (à remplir obligatoirement)

Adresse : _____

Lieu-dit : _____ Commune déléguée : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Référence cadastrale (section et numéro) : _____

Type de résidence : Principale Secondaire Location Autre : _____

Existe-t-il une servitude d'assainissement : Oui Non (si oui fournir une copie)

L'eau est-elle coupée : Oui Non

A lire attentivement :

- Nous vous invitons fortement à consulter le nouveau règlement du service de l'assainissement collectif, sur le site de l'IBTN : https://bernaynormandie.fr/wp-content/uploads/2022/10/ibtn_reglement_service_assainissement_collectif_septembre2022.pdf
- Afin de faciliter le contrôle, je réunis le maximum d'informations concernant l'évacuation des eaux usées de l'habitation (plan, évacuation des eaux pluviales, servitude, convention, rapport de contrôle le cas échéant ...) et j'en transmets une copie au service de l'assainissement avant le jour du contrôle ou je les transmets au contrôleur le jour même.
- Le service assainissement collectif ne saurait être tenu responsable d'un dysfonctionnement sur la plomberie intérieure et des dégâts éventuellement occasionnés par des fuites existantes.
- Je m'engage à signaler au technicien de l'établissement les différents équipements et regards de réseaux d'assainissement de l'habitation (pompes, puisard, fosses septiques etc.), y compris ceux existants dans les locaux annexes (greniers, caves, garages, dépendances...) et à rendre ces équipements et ouvrages (regards, poste de relevage, ...) parfaitement accessibles de manière à ce qu'ils puissent être contrôlés.
Le contrôle sera déclaré comme « impossible » dans les cas suivants :
 - en cas de situation jugée de mise en danger des techniciens. Un constat circonstancié avec photos à l'appui sera établi précisant que les conditions de sécurité ne sont pas remplies.
 - En cas d'inaccessibilité aux ouvrages, points d'eau, etc ... pour cause d'encombrement.
- En cas de non-annulation du rendez-vous dans un délai maximum de 24h avant le contrôle avec le service assainissement (sauf cas de force majeure), et de non présence du propriétaire ou de son représentant au rendez-vous, le contrôle de conformité de raccordement sera facturé, même si ce dernier n'aura pas pu être réalisé.

- En cas de non-conformité lors du contrôle, une contre-visite pourra être sollicitée par le propriétaire pour attester de la mise en conformité du raccordement. Si cette contre-visite atteste de la réelle mise en conformité du raccordement, cette prestation sera prise en charge par l'établissement. Par contre, si la conformité du raccordement n'est pas totale, cette contre-visite sera facturée selon les tarifs en vigueur, définis par délibération du Conseil Communautaire.
- En cas d'ouvrages présentant des signes de vétusté ou de fragilité, les techniciens peuvent compléter le formulaire de décharge de responsabilité avant de les contrôler et le soumettre au propriétaire ou son mandataire pour acceptation. Des photos seront prises avant et après l'intervention.

3.Détails du bien

ATTENTION : Tous les locaux annexes, sous-sol et caves doivent être présentés aux contrôleurs (si un ou plusieurs points d'eau supplémentaires non déclarés sur le présent formulaire sont découverts le jour du contrôle, **ils feront l'objet d'une vérification ultérieure lors d'un nouveau contrôle facturé au tarif en vigueur**)

LOCALISATION	NATURE et QUANTITÉ
Sous-sol / Cave	<input type="checkbox"/> WC :..... <input type="checkbox"/> Douche : <input type="checkbox"/> Baignoire : <input type="checkbox"/> Evier : <input type="checkbox"/> Lavabo : <input type="checkbox"/> Lave-Linge : <input type="checkbox"/> Lave-vaisselle : <input type="checkbox"/> Autre (à préciser : pompe, robinets, siphon de sol, ...) :
Rez-de-chaussée	<input type="checkbox"/> WC :..... <input type="checkbox"/> Douche : <input type="checkbox"/> Baignoire : <input type="checkbox"/> Evier : <input type="checkbox"/> Lavabo : <input type="checkbox"/> Lave-Linge : <input type="checkbox"/> Lave-vaisselle : <input type="checkbox"/> Autre (à préciser : pompe, robinets, siphon de sol, ...) :
1 ^{er} étage	<input type="checkbox"/> WC :..... <input type="checkbox"/> Douche : <input type="checkbox"/> Baignoire : <input type="checkbox"/> Evier : <input type="checkbox"/> Lavabo : <input type="checkbox"/> Lave-Linge : <input type="checkbox"/> Lave-vaisselle : <input type="checkbox"/> Autre :
2ème étage	<input type="checkbox"/> WC :..... <input type="checkbox"/> Douche : <input type="checkbox"/> Baignoire : <input type="checkbox"/> Evier : <input type="checkbox"/> Lavabo : <input type="checkbox"/> Lave-Linge : <input type="checkbox"/> Lave-vaisselle : <input type="checkbox"/> Autre :
Bâtiment annexe	<input type="checkbox"/> WC :..... <input type="checkbox"/> Douche : <input type="checkbox"/> Baignoire : <input type="checkbox"/> Evier : <input type="checkbox"/> Lavabo : <input type="checkbox"/> Lave-Linge : <input type="checkbox"/> Lave-vaisselle : <input type="checkbox"/> Autre (à préciser : pompe, robinets, siphon de sol, ...) :
Autre (étage sup, annexe sup, robinet extérieur, ...)	<input type="checkbox"/> WC :..... <input type="checkbox"/> Douche : <input type="checkbox"/> Baignoire : <input type="checkbox"/> Evier : <input type="checkbox"/> Lavabo : <input type="checkbox"/> Lave-Linge : <input type="checkbox"/> Lave-vaisselle : <input type="checkbox"/> Autre (à préciser : pompe, robinets, siphon de sol, ...) :

COORDONNÉES DU DEMANDEUR (si différentes du propriétaire)

Monsieur Madame Agence Immobilière Etude Notariale

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Commune déléguée : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Mail : _____@_____

PERSONNE A CONTACTER POUR LA PRISE DE RENDEZ-VOUS

Propriétaire Notaire Agence immobilière Autre : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

REDEVANCE LIEE A CE CONTROLE

(tarif rendu exécutoire par délibération du 30 mai 2023 applicable pour toute demande remise au service assainissement à compter de cette date)

- Je soussigné(e)..... confirme la commande d'un diagnostic du système d'assainissement collectif de la propriété renseignée dans ce formulaire et reconnais avoir pris connaissance du montant de la redevance applicable sur le territoire de l'Intercom de Bernay Terres de Normandie.
 - Ce montant s'élève à **130 euros TTC***
 - Plus-value de 65 € TTC par logement supplémentaire sur un même branchement
 - Plus-value de 65 € TTC si plus de 15 points d'eau à contrôler sur le branchement
- L'envoi du rapport du contrôle sera transmis sous un délai de 30 jours maximal à compter de la réception du formulaire
- Je devrai m'acquitter de cette prestation dans les délais impartis dès réception du titre de recette du Trésor Public.

* Le tarif est constitué comme suit : 118.18 € HT soit 130 € TTC.

Je renonce au délai de rétractation de 14 jours pour cette présente demande Oui Non

INFORMATIONS CONCERNANT L'EXERCICE DU DROIT DE RETRACTATION

(Conformément à la loi 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation)

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un **délai de 14 jours**. Le délai de rétractation expire 14 jours après le jour de la conclusion du contrat.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier votre décision de rétractation au présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté : par exemple, lettre envoyée par la poste à **Intercom Bernay Terres de Normandie** – service Assainissement Collectif - 1025 Route de Broglie - 27300 BERNAY, par email : assainissement@bernaynormandie.fr

PERSONNE A FACTURER (si différente du propriétaire)

Monsieur Madame Succession Indivision Société SCI

Nom – Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ Mail : _____@_____

Remarque : si la personne à facturer est différente du demandeur, en cas de défaut de paiement de ce dernier, le montant à acquitter sera réclamé auprès du demandeur signataire du présent formulaire

Envoi du compte-rendu de la visite : (cocher la case correspondante à votre choix)

Par mail :

Par courrier :

+ Copie à (notaire, agence) : _____

Date de la demande : _____

Date de remise du formulaire : _____

(à remplir par le SPAC à réception du formulaire signé)

Qualité du signataire : Nom : _____ Prénom : _____

Signature, précédée de la mention « Bon pour accord » :

En signant ce formulaire, j'autorise le service AC de l'IBTN à communiquer avec moi avec les coordonnées présentement renseignées.

Conformément au Règlement européen n° 2016/679 général sur la protection des données et la Loi modifiée n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, les informations recueillies dans le cadre de cette autorisation vous concernant, font l'objet d'un traitement informatique, auquel vous consentez, destinées au service assainissement collectif de l'IBTN...

La finalité dudit traitement est la suivante : exécution du contrôle de raccordement du présent bien, la facturation de la prestation, la transmission du rapport et toute autre communication liée à la prestation.

L'Intercom Bernay Terres de Normandie, en tant que responsable de ce traitement, assure que les données que vous mettez à disposition seront conservées pour une durée de 1 an/jusqu'au recouvrement de la prestation.

En outre, ce traitement fera l'objet d'une inscription au sein du registre des traitements de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Néanmoins et conformément à l'article 5 du Règlement européen n° 2016/679 général sur la protection des données (RGPD), certaines données à caractère personnel pourront être « conservées pour des durées plus longues dans la mesure où elles seront traitées exclusivement à des fins archivistiques dans l'intérêt public, à des fins de recherche scientifique ou historique ou à des fins statistiques ».

Les données personnelles vous concernant ne seront destinées qu'aux services et personnes habilités à les traiter, conformément aux finalités déterminées.

Vos données personnelles sont hébergées en France et ne seront pas transférées en dehors de l'Union européenne.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la Loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et au Règlement Européen Général sur la Protection des Données 2016/679 (RGPD) entré en vigueur le 25 Mai 2018, il est notamment reconnu aux personnes :

- Le droit à l'information ;
- Le droit à la curiosité ;
- Le droit d'accès direct ;
- Le droit d'accès indirect ;
- Le droit à la rectification des données ;
- Le droit à l'effacement ou à la limitation du traitement ;
- Le droit à la portabilité des données ;
- Le droit à l'opposition ;
- Le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

De surcroît, vous pouvez demander à recevoir un fichier contenant toutes les données personnelles que nous possédons à votre sujet, incluant celles que vous nous avez fournies dans le cadre de cette autorisation. Ces actions seront réalisées dans les meilleurs délais (1 mois, sous réserve de faisabilité technique).

Vous disposez également du droit de résilier cette autorisation à tout moment en adressant une lettre recommandée avec avis de réception à l'Intercom Bernay Terres de Normandie – 1025 Route de Broglie - 27300 Bernay. La résiliation prendra alors effet un (1) mois après réception de ladite lettre.

En outre, la société DATA VIGI PROTECTION est le Délégué à la Protection des Données (DPD) de l'Intercom Bernay Terres de Normandie. Il est notamment en charge d'assurer la conformité des activités de l'établissement avec le cadre légal européen du RGPD et de coopérer avec l'autorité de contrôle (la CNIL).

Pour toute question relative au traitement des données à caractère personnel vous concernant et à l'exercice de vos droits à tout moment, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, par courrier électronique ou par courrier :

DATA VIGI PROTECTION
Amiens-Est Pôle Jules Verne
5 rue des Indes Noires – Immeuble Le Grand Large
80440 BOVES

03 22 44 22 30 - droitsdespersonnes@datavigiprotection.fr

www.datavigiprotection.fr Si après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL à l'adresse suivante : <https://www.cnil.fr/plaintes>.

PRINCIPE DU CONTROLE

Il s'agit de vérifier si **la totalité des eaux usées** d'un immeuble, collectif ou individuel (maison), est raccordée au collecteur public des eaux usées.

Pour ce faire il est injecté du colorant dans chaque élément sanitaire du logement lors d'un tirage d'eau afin de constater sa résurgence dans le réseau public.

Les techniciens vérifient ensuite que les eaux pluviales issues des descentes de gouttières, des caniveaux, des siphons de sol extérieurs et de toutes surfaces imperméabilisées présentes sur la parcelle, ne soient pas rejetées dans le réseau de collecte des eaux usées.

Le but est d'identifier les sources de pollution du milieu naturel et également d'identifier les sources d'apports d'eaux claires parasites vers le réseau d'assainissement collectif. Ces dernières génèrent des surconsommations électriques et des dysfonctionnements des ouvrages de relevage ainsi que des stations de traitement des eaux usées. C'est pourquoi **l'insertion d'eaux pluviales est strictement interdite** dans le réseau d'eaux usées.

SCHEMA DE PRINCIPE D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

